Surveillant de nuit qualifié : responsabilités et risques du métier

FORMATION PERMANENTE

Les surveillants de nuit se retrouvent à assumer des interventions polyvalentes auprès des usagers, empreintes de contact et de dimensions relationnelles.

Ce contexte pose la question de la responsabilité et des risques professionnels.

Objectifs

- √ Clarifier les notions de responsabilité
- √ Mesurer les risques potentiels de la fonction
- ✓ Développer des stratégies de protection et de gestion des risques
- √Comprendre les situations rencontrées pour mieux les gérer au quotidien

Programme

- √ Les obligations du surveillant de nuit ; les fonctions et la délégation
- √ Les différentes responsabilités, la dimension éthique et juridique
- √ Modalités individuelles et partagées de gestion des risques
- √ Les aspects réglementaires du travail de nuit dans un établissement social ou médico-social
- √ Analyse de situations professionnelles

Formation en 2 jours successifs

Public

8 à 12 personnes. Surveillants de nuit qualifiés, en exercice, travailleurs de nuit en ESMS.

Tarifs

1 080 € x 2 jours = 2 160 €

Lieux

À l'IRTESS ou sur site

Formation organisée en inter ou en intra, selon les demandes effectives

Référent de formation

Christian BAILLET cbaillet@irtess.fr Tél. 03 80 72 67 52



Nos atouts

◆ Après une expérience de 10 ans dans la première définition de la formation, l'IRTESS est à nouveau labellisé pour la conduire, en relation étroite avec les employeurs de la branche professionnelle



